

le 16 JUN 2025

56 878

Le 3 juin 2025

DGA Direction territoriale urbain

MONSIEUR MICHEL BISSON
PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD
500 PLACE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
BP 62
91 054 EVRY-COURCOURONNES

Réf : 2025/06/03
SB/AP/PP

Affaire suivie par :
Perrine PASSOT
Tél : 01 69 36 51 25
perrine.passot@
evrycourcouronnes.fr

Objet : Arrêt du SCOT - Avis de la Commune d'Evry-Courcouronnes

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation des Personnes publiques associées, vous m'avez sollicité suite à l'arrêt du SCOT au Conseil Communautaire du 04 février 2025. Par la présente, je souhaite vous faire part de mes observations sur les différents documents.

Diagnostic territorial en 3 tomes : Ces documents avaient déjà été largement partagés et n'appellent pas de remarque de fond. On peut regretter l'ancienneté de certaines données sur la démographie ou le marché immobilier. Sur le label ACR, celui-ci a été obtenu pour 15 bâtiments de la Ville par une décision préfectorale de novembre 2020. La carte de la page 8 présente une urbanisation intensive depuis 50 ans mais sans source des données. Les éléments sur les plans vélo de l'Agglomération et de la Ville ne sont pas présentés, ni l'offre en libre-service développée sur la Ville.

Projet d'aménagement stratégique (PAS) : Comme indiqué lors de la séance du Conseil Communautaire, je souscris largement à ce document qui acte la nécessité de préserver les zones agricoles très largement présentes sur la rive droite du territoire et donc pour la rive gauche, déjà très urbanisée, de participer largement à une politique de l'habitat ambitieuse. Evry-Courcouronnes prend largement sa part en la matière en ayant programmé plus de 3 000 logements à l'horizon 2030. Pour autant, je déplore que nous ne puissions pas travailler collectivement sur le Programme Local de l'Habitat. Le PLH est bien le document stratégique d'orientation, de programmation, de mise en œuvre et de suivi de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale. Il est nécessaire pour débattre avec les services de l'Etat sur les objectifs de construction et le corollaire en matière d'équipements publics mais aussi les impératifs de suivi de la gestion du parc privé comme du parc social.

Document d'orientations et d'objectifs : Ce document est bien la déclinaison du PAS. Je tiens à préciser que le projet d'extension du port d'Évry-Courcouronnes porté par Haropa n'est pas prévu à court terme avant la réalisation d'étude complémentaire et la mise en place d'une démarche de co-construction avec les habitants et nécessitera une éventuelle modification du PLU en cours d'arrêt.

Certains sujets méritent d'être éclaircis techniquement comme la densification proposée des PAE grâce à une grande souplesse réglementaire des PLU, la nécessité d'annexer au PLU une liste des essences locales non allergènes à privilégier alors qu'elle n'existe pas officiellement.

Annexes cartographiques du DOO : Il conviendrait d'améliorer la lecture de ces différentes cartes notamment en renseignant les limites communales, en rendant plus visibles les réseaux de transport en commun structurant et en intégrant l'Agglomération dans son environnement. Sur la carte relative au développement urbain résidentiel, les projets de la place Jules Vallès et du secteur Desaix, aux Pyramides, n'apparaissent pas alors qu'ils sont portés dans le cadre du renouvellement urbain du quartier. D'autres zones apparaissent à tort sur ce quartier. La carte sur l'attractivité économique ne fait pas apparaître l'ilot RCU 04, foncier appartenant à l'Agglomération, stratégique pour la réalisation d'une nouvelle offre tertiaire.

Document d'aménagement artisanal, commercial et logistique et ses annexes : Je salue la méthode mise en place à l'occasion de l'élaboration de ce nouveau document. Ces documents ont été largement co-produits lors de différentes réunions de travail réunissant le bureau d'étude, l'Agglomération et les communes. De ce fait, ils n'appellent pas de remarque de ma part.

Restant naturellement à votre disposition en cas de besoin, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de toute ma considération.


Etienne BEAUDET